

STEBBINS, Robert A., *The Franco-Calgarians: French Language, Leisure and Linguistic Life-Style in an Anglophone City* (Toronto, University of Toronto Press, 1994).

Jean Pariseau

Volume 49, Number 2, Fall 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305442ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305442ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pariseau, J. (1995). Review of [STEBBINS, Robert A., *The Franco-Calgarians: French Language, Leisure and Linguistic Life-Style in an Anglophone City* (Toronto, University of Toronto Press, 1994).] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49(2), 302–303. <https://doi.org/10.7202/305442ar>

STEBBINS, Robert A., *The Franco-Calgarians: French Language, Leisure and Linguistic Life-Style in an Anglophone City* (Toronto, University of Toronto Press, 1994).

Cette étude sur le comportement des francophones de Calgary pendant leurs loisirs se veut un prototype d'analyse des communautés francophones dans une ville anglophone — une revendication prétentieuse à tout le moins. Lorsque l'auteur parle des Canadiens français, il les appelle *them* à la manière des anglophones de Westmount, à Montréal, avant l'ère de la Révolution tranquille. Malgré son apparente bonne volonté, il demeure un étranger qui ne cesse de rappeler au lecteur que les Canadiens français sont une «minorité linguistique» au lieu d'accepter le fait qu'ils forment le premier des deux

peuples fondateurs majoritaires. C'est un principe de base dans leur perception qui explique bien historiquement les justes griefs du Québec et les diverses tentatives de vouloir se sortir du carcan qui leur fut imposé?

Possiblement justifiée en tant que recherche intellectuelle dans le domaine de l'ethnologie sociographique, cette étude échoue lamentablement dans le domaine de l'histoire sociale malgré les quelques rares pages dédiées au fort Brisebois et à Rouleauville (p. 16-20).

La Loi sur les langues officielles n'avait pas comme but de soutenir financièrement les écoles et les activités des francophones. Mais les gouvernements provinciaux profitèrent de cette ambiguïté pour faire des demandes de fonds afin de permettre aux anglophones de se qualifier pour occuper les postes bilingues dans la Fonction publique fédérale. Ratifiée en 1969 après la tenue d'une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, laquelle avait mis cinq ans à cerner les problèmes et les remèdes nécessaires, ladite loi visait à faire reconnaître officiellement l'égalité de citoyenneté des francophones dont la langue avait été utilisée en Acadie depuis 1603 et au Québec depuis 1608. Le français avait aussi été la langue de la majorité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un fait qui est trop facilement oublié dans la plupart des manuels d'histoire rédigés par des anglophones.

L'auteur aurait été plus en mesure d'étudier le comportement des francophones de Calgary s'il avait d'abord pris la peine de se familiariser avec l'excellente étude de Edward John Hart, «Ambitions et réalités — La communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935», *Histoire franco-albertaine* (Edmonton, Le Salon de la francophonie albertaine, 1981), et s'il avait vécu pendant quelque temps au sein d'une communauté francophone. Un scientifique de bonne foi en aurait fait tout autant avant d'entreprendre des recherches sur les chimpanzés.

JEAN PARISEAU